

DEC172212DR04

Décision portant nomination de Monsieur Thomas DENEUX, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité FRE3693 intitulée Unité de neuroscience, information et complexité

LE PRESIDENT,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC161220DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2017, de l'unité FRE3693, intitulée Unité de neuroscience, information et complexité, dont le directeur est Monsieur Daniel Ernesto SHULZ ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Ile-de-France Sud ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Thomas DENEUX, IR2, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité FRE3693 à compter du 06/07/2017.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 6 juillet 2017

Pour le président et par délégation,
Le directeur d'unité
Daniel Ernesto SHULZ

